

Secours d'urgence aux îles Fidji

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a fait parvenir à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, à Genève, un chèque de \$25 000 pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Meli qui a récemment frappé les îles Fidji.

L'ouragan a complètement ravagé l'île de Nayau et causé des dommages importants à Kandavu et à Ono. On déplore 50 pertes de vie et 3 000 insulaires sont sans abri. La Croix-Rouge estime que 20 000 personnes auront besoin d'une aide alimentaire durant les six mois à venir.

La nouvelle de cette aide canadienne a été annoncée le 1er mai dernier par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson.

Voyage hebdomadaire au Sahara pour 40 Canadiens

Tous les mardis, un Convair 880 à réaction, appartenant à la Singapore Leasing Corp., décolle de l'aéroport de Luqa, non loin de La Valette (Malte) pour faire le voyage de 70 mn jusqu'à Benghazi, en Libye.

A Benghazi, les passagers doivent prendre un DC-3 d'Air-Libye et après un vol de deux heures et demie se retrouvent au coeur du désert du Sahara, 600 km plus au sud. Cette description semble évoquer les films d'aventure mais, pour 40 Canadiens, il s'agit purement et simplement du voyage qu'ils font chaque semaine pour se rendre à leur travail.

Les passagers sont les employés de Challenger Ltd., compagnie de Calgary qui assure les services de forage en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Challenger, qui fait partie du groupe de compagnies Turbo Resources, est en fait une filiale de Brinkerhoff Drilling Canada Ltd., qui effectue des forages dans l'Ouest du Canada et dans les îles de l'Arctique depuis 30 ans. En 1977, Challenger a obtenu un contrat avec la compagnie Arabian Gulf Exploration, compagnie dirigée par le gouvernement libyen, afin de fournir un puits de forage, deux puits de service et un puits de forage dans l'eau.

La compagnie s'est installée à Malte plutôt qu'à Benghazi ou à Tripoli car dans ces deux villes il est difficile de louer des logements et il n'y a pas d'écoles pour les enfants des étrangers.

Un Canadien invente un système anti-pollution



M. Andrew McGuire présente son nouveau système anti-pollution.

Après plusieurs années de conception et d'expérimentation, un système anti-pollution inventé par un Torontois, M. Andrew McGuire, a reçu l'honneur d'être la meilleure invention du Royaume-Uni, au cours de l'année dernière.

M. McGuire, qui recevra en juin prochain la médaille d'or Richardson, de l'Institut londonien des inventions et des brevets, a déclaré au journaliste de la Presse canadienne que si son système était utilisé sur toutes les voitures canadiennes, il ferait économiser environ 1,7 million de gallons d'essence chaque jour.

Les preuves ont été faites au Royaume-Uni que ce nouveau gadget réduit la consommation d'essence d'au moins 15 p.c.

Ce gadget, de la grosseur d'un poing, utilise de l'air comprimé afin que la combustion soit plus rapide et plus complète. Ce système anti-pollution aspire de l'air filtré et le projette à la tubulure d'admission (*Intake manifold*). Il n'accapare que 1,5 p.c. de l'air nécessaire au moteur.

En projetant l'air à différentes vitesses dans les conduits, trois boules de plastique sont actionnées, provoquant une pression élevée qui achemine l'essence plus rapidement à la tubulure d'admission.

Selon l'inventeur, les tests ont démon-

tré que l'émission d'oxyde de carbone, d'hydro-carbures et de nitrogène est réduite à zéro, dans certains cas.

La compagnie Ferry Cap and Screw de Cleveland (É.-U.), a financé une grande partie des recherches, au coût de \$500 000. Une succursale torontoise, Precision Environmental Development Co. Ltd., s'occupera de la fabrication et de la mise en marché de ce système.

La compagnie Oxy-France Limited, filiale du groupe français Luchoire Industrial, négocie actuellement l'achat de 20 000 pièces.

D'après un article de la Presse canadienne publié dans *Le Droit* du 8 mai.

Remise du prix Desjardins

Le Centre d'accueil "Le Carrefour communautaire Le Moutier", de Longueuil, a reçu le prix annuel Desjardins, d'un montant de \$10 000.

Deux autres organismes ont reçu des prix de \$2 500: le Centre régional d'initiatives pour le progrès économique (CRIPPE) de Sherbrooke et le Musée de Sept-Îles.

Le prix couronne des activités à caractère communautaire qui fournissent des éléments de solution à un ou plusieurs problèmes du Québec.

(*Le Devoir*, 2 mai 1979)